

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1930-1931)
Heft: 7

Nachruf: Fritz Edouard Jacot
Autor: L.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fritz Edouard Jacot, sculpteur.

La section de Neuchâtel déplore la mort de Fritz Edouard Jacot, sculpteur, jeune membre de la Société puisqu'il n'en faisait partie que depuis 1 an et demi.

Né au Locle le 5 août 1900, il a été enlevé à sa famille, à ses amis et à ses œuvres, âgé de 30 ans et terrassé par une tuberculose osseuse, à Leysin.

Ayant fait des études à l'Ecole d'Art du Locle, puis à La Chaux-de-Fonds, il entrait comme stagiaire pendant 2 ou 3 ans dans l'atelier de Perrin, sculpteur. Ces années furent caractérisées par un travail intense, coupé de périodes de repos forcé, dues aux progrès incessants de cette sournoise maladie. Un enthousiasme admirable le soutint pendant toute cette période, et les œuvres qu'il exécuta furent remarquables par leur plasticité et leur simplicité, qualités auxquelles s'ajoutait une naïveté qui n'était pas sans charme.

Nous présentons d'abord à sa famille notre très respectueuse sympathie.

L. P.

Das Reproduktionsrecht – Le droit de reproduction.

Die Bilderredaktion der „Neuen Berner Zeitung“ von der wir in letzter Nummer einen Brief als Schulbeispiel zitiert haben, gibt der Sektion Bern in einem Schreiben bekannt, daß sie nie das Recht der Künstler auf Reproduktionsentschädigungen bestritten habe. Sie bekennt sich zur „grundsätzlichen Auffassung, daß Reproduktionshonorare bezahlt werden müssen.“

Davon nehmen wir mit Vergnügen Akt und hoffen nun, daß diese Einsicht auch bei unsren Künstlern, spät aber doch endlich, sich Bahn breche. L. Steck.

Le département des illustrations du journal: „Neue Berner Zeitung“, dont nous avons communiqué une lettre dans notre dernier numéro, sous la rubrique: „Un exemple scolaire“, a fait parvenir une missive à la Section de Berne dans laquelle il déclare qu'il n'a jamais contesté le droit que possèdent les artistes de toucher des indemnités de reproduction. Il reconnaît, au contraire, „la conception de principe, suivant laquelle des honoraires de reproduction doivent être payés“.

Nous prenons acte avec plaisir de cette déclaration et nous espérons aussi que cette manière d'envisager les choses finira, bien qu'un peu tardivement, par se généraliser chez nos artistes également.

L. Steck.

Vier Jubilare – Quatre jubilaires.

Der langjährige und rührige Präsident der Sektion Aargau, Kollege Max Burgmeier in Aarau, feierte am 31. Januar seinen 50. Geburtstag. Wir freuen uns dem um unsere künstlerische Stellung besonders im Gebiete des Aargaus